



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 juin 2020

N°2020-06-18

Présents : Mmes. MM. G. DOUBLET – D. COTTET – R. BOSSON – P. BURNIER – JM. PEUTET – C. MOUCHET – G. LYONNET – S. BALSAT – G. LEONE-DE-MAGISTRIS – B. DONSIMONI – A. BARATAY – K. AILLAUD – MC. BELLUZZO – N. LAVY – JM. RAVEL – G. PITTEL – S. SABOUREAU-RASCAR – ML. CHARDON – J. LAYAT – Y. CHARVET – L. COTTY – L RUIZ

Procuration : Mmes MM. S. BONNARD à JM. PEUTET – D. BOZON à G. DOUBLET – A. MARCHAND à D. COTTET

Absents excusés : Mme B. SOFI – J. COMBETTE

Assiste : W. GARCIA – DGS intérim

Monsieur Gabriel DOUBLET, maire, ouvre la séance à 19h00.

1 – Approbation du compte-rendu du 23 mai 2020

Approuvé à l'unanimité.

2 – Nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121.15 du CGCT

M. Kris AILLAUD

3 – Informations, actualités sur commissions communales, intercommunales, structures intercommunales

3.1 TRAVAUX

M. R. BOSSON : rappelle que la commission « travaux » s'est tenue ce mardi 16 à 18h30. Les points abordés ont été :

- * Effectif du service – un agent « espaces verts » muté dans une autre commune à la fin du mois => une réflexion est menée quant à son remplacement. Un cahier des charges sera établi afin de solliciter des entreprises pour éventuellement externaliser les missions de cet agent.

Cahier des charges à proposer. *DST*

- * Travaux école élémentaire – à réaliser avant le 28 août prochain
 - réfection des toilettes garçons et des toilettes filles sous le préau 65 000 €
 - remplacement de la porte entre les préaux (si le budget le permet) 4 500 €
- * Travaux école maternelle – à réaliser avant le 28 août prochain
 - pose d'une porte coulissante à la salle de motricité pour être en conformité avec le Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) 6 000 €
- * Travaux salle de sieste – à réaliser avant le 28 août prochain
 - occultation de certains vitrages, pose de rideaux occultants
- * Réseau de chaleur – reprise de la sous-station à l'école élémentaire pour début octobre 80 000 €
- * BMF – pose d'une climatisation 40 000 €
- * Contrôle d'accès au parvis de l'église et à l'esplanade du BMF – mise en œuvre de bornes télescopiques 22 000 €
- * Création d'une nouvelle classe à l'école élémentaire – à réaliser avant le 28 août prochain => mise en place d'un « portakabin » sur l'existant 10 000 € de pose + 900 €/mois de location. Pose prévue au 20 aout. Il restera à équiper l'élément et le raccorder aux réseaux publics.

- * Route des Bois Davaud – Annemasse-Agglo va procéder à la pose d'un collecteur d'eaux usées ainsi qu'à la pose de boites de branchement en limite de propriété, ainsi qu'au remplacement des branchements d'eau potable et la mise en place d'une défense incendie – de début juillet à fin octobre. ENEDIS enfouira le réseau de transport électrique dans le même secteur (liaison Machilly-Juvigny) dans des délais similaires.
- * Route des Tattes – Annemasse-Agglo va réaliser des travaux de même ordre qu'au Bois Davaud. Au vu de la gêne occasionnée dans ce secteur une **réunion publique est prévue mardi 23 juin à 19h00 en salle multimédia**. Cette réunion sera animée par les techniciens d'Annemasse-Agglo et les entreprises. La mairie envisage l'enfouissement des réseaux secs dans ce secteur, ces travaux bien que subventionnés représentent un montant de 400 000 € pour la première tranche et 300 000 € pour la seconde tranche (échelonnement de paiement possible sur 3 ans pour la première tranche). Ces travaux ne pourront pas se faire en même temps que ceux d'Annemasse-Agglo.
- * Chemin de l'île – impacté par les travaux ENEDIS et la future ViaRhona, des travaux de réfection partielle de chaussée seront toutefois réalisés.
- * Route Draillant partie Ouest – impactée par les travaux ENEDIS – les travaux de réfection se feront en deux temps.
- * Route de Mantauban – la partie supérieure de la route communale (de la route du Fieu à l'ancienne colonie) sera reprise 60 000 à 65 000 €.

M. A. BARATAY : demande s'il est envisagé de continuer les travaux d'aménagement entre la route de la Croix de Terret et le giratoire des Framboises.

M. le Maire : répond que ce secteur pourrait être intégré au PA4 (Projet d'Agglomération 4^{ème} partie) du Grand-Genève qui subventionne des travaux de mobilité d'intérêt transfrontalier. Liaison mode-doux entre le centre de Saint-Cergues et Machilly.

M. R. BOSSON : rappelle que les travaux réalisés à l'entrée nord du village ont couté environ 380 000 € et ont été subventionnés à hauteur de 110 000 € par la Région et le Département.

M. JM. PEUTET : interroge sur le sens de priorité donné au niveau du rétrécissement des arrêts de bus.

Dans le cadre de la sécurisation des entrées d'agglomération, le sens sortant reste prioritaire afin de faciliter la sortie et freiner les entrées en zone agglomérées.

Mme N. LAVY : demande si dans le cadre de l'aménagement envisagé la commune de Machilly sera intégrée.

M. le Maire : répond par l'affirmative.

M. G. LEONE-DE-MAGISTRIS : demande si l'échéance de ce PA4 est connue.

M. le Maire : annonce un dépôt de dossier en 2021 pour une fin de réalisation en 2023.

Mme G. PITTEL : demande si le cheminement « mode doux » route des Framboises peut être déplacé sur l'autre côté de la route car les haies des riverains débordent et le cheminement est compliqué, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

M. A. BARATAY : demande si un passage inférieur peut être envisagé pour le franchissement du carrefour giratoire.

M. le Maire : répond que le Grand-Genève statuera en premier lieu sur l'intérêt de l'itinéraire et que les options d'aménagements seront alors étudiées.

3.2 DEVELOPPEMENT DURABLE

M. JM. PEUTET : indique que mercredi 17 il a effectué avec le DST le tour de la commune afin d'identifier les secteurs fauchés par le SVEM (Service de Voirie Entretien Mutualisé) et de proposer un plan de fauche afin de mettre en place un fauchage différencié. Le plan de fauche sera présenté en conseil municipal pour validation.

M. JM. PEUTET : s'est rendu ce jour dans le périmètre Natura2000 avec la DDT (Direction Départementale des Territoires) afin de valider les travaux réalisés. La subvention liée à ces travaux devrait être versée sous quinzaine.

M. JM. PEUTET : informe que le 10 juillet prochain, il est prévu une réunion concernant la gestion des accès de la route forestière avec les services d'Annemasse-Agglo, l'ONF et le DDT.

3.3 CITOYENNETE

M. G. LYONNET : indique que Delphine a recherché des cadeaux pouvant être offerts aux nouveaux arrivants. Proposition est faite d'offrir un ensemble constitué d'une trousse de premier secours, un grattoir,

un disque de stationnement et un magnet, le tout à l'effigie de la commune. Le coût total serait d'environ 800 €.

Proposition validée

Mme D. COTTET : rappelle que la date retenue pour la cérémonie est le 25 septembre.

M. G. LYONNET : propose de réunir la commission citoyenneté afin de réfléchir aux actions à mettre en place. La date retenue est **le 24 juin à 19h00 en mairie**.

M. le Maire : rappelle l'intérêt des comités de quartier et la volonté de la commune d'intégrer les administrés à la vie de la commune.

M. K. AILLAUD : interroge sur l'occupation illégale du stade par les gens du voyage et déplore l'inaction du préfet.

M. G. LEONE-DE-MAGISTRIS : indique que suite à la fête organisée par ces personnes la nuit de mercredi à jeudi il est passé aux abords du stade et a constaté la propreté des lieux (beaucoup de déchets mais tous en sacs rassemblé vers les conteneurs poubelles déjà pleins).

M. A. BARATAY : rapporte toutefois l'exaspération des administrés quant à cette problématique.

M. K. AILLAUD : propose de rappeler au préfet les engagements pris dans ce genre de situation => expulsion sans délai.

Mme N. LAVY : demande pourquoi ces personnes ne se rendent pas sur les aires d'accueil prévues à cet effet.

Mme D. COTTET : indique que ces aires d'accueil sont déjà occupées, certaines par des personnes qui ne partent plus.

M. le Maire : indique également le déficit d'accueil sur le territoire d'Annemasse-Aggo.

M. J. LAYAT : propose qu'une communication soit faite aux administrés afin que cette situation soit comprise.

M. le Maire : envisage une information sur un support de publication communale.

Mme S. BALSAT : informe que certaines personnes faisant partie de la communauté des gens du voyage ont un suivi médical, ce qui ne facilite pas leur départ.

3.3 FINANCES

M. le Maire : indique qu'une commission finance s'est tenue ce mardi.

M. le Maire : en l'absence de M. S. BONNARD (président de la commission) rapporte les sujets abordés :

- * Etat de la dette => amoindrissement des annuités et des capitaux restant dus mais la vigilance reste de mise.
- * Projet de modification du budget => le budget primitif voté avant les élections était un budget élaboré pour le premier trimestre. Or, suite à la crise sanitaire et au report des élections il devient urgent de compléter ce budget primitif. Les lignes de dépenses et de recettes ont été discutées lors de la commission et seront présentées et débattues au prochain conseil.
- * Prospective financière => des études financières doivent être menées afin de pouvoir programmer les gros investissements futurs.

3.4 URBANISME

M. le Maire : informe avoir reçu ce jour le propriétaire d'un important tènement foncier au cœur du village.

Ce tènement représente un gros enjeu en termes d'aménagement :

- * Qualité environnementale => création d'un « éco-quartier »
- * Mixité Sociale => la commune envisage comme le préconise le futur SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) d'instaurer la règle des 3 tiers : 1/3 logements sociaux, 1/3 logements abordable, 1/3 logements à prix libres
- * Vie communale => installation de commerces de proximité et de services.

Mme D. COTTET : fera un point précis à la prochaine réunion de municipalité pour présenter le règlement applicable sur la zone concernée : densité, nombre de logements, services, ...

3.5 ECOLES

Mme C. MOUCHET : informe que le protocole de la troisième phase de déconfinement a été reçu par les écoles et la mairie.

- * L'école élémentaire reprendra « normalement » dès lundi 22 juin tout en veillant toutefois aux respects des gestes barrières. Les services techniques remettront en place les tables et les chaises vendredi 19 juin.
- * L'école maternelle reprendra mardi 23 juin. Les services remettront en place les tables et les chaises vendredi 19 juin. Ils resteront à disposition de l'école maternelle au besoin.

Mme C. MOUCHET : indique que les enfants seront accueillis au restaurant scolaire mais que lundi et mardi, les enfants devront apporter leur pique-nique. Tous ces changements et informations ont été communiqués aux parents par les écoles et par le service scolaire.

M. L. RUIZ: demande si, comme proposé, les directeurs d'écoles seront présents à la prochaine municipalité pour présenter leur besoin en informatique.

Mme C. MOUCHET : confirme leur venue mais la date n'est pas encore arrêtée, soit le 25 juin, soit le 02 juillet.

Mme L. COTTY : indique que la rentrée dans la cour de la maternelle sera toujours dissociée, les deux portails sont utilisés.

3.6 MEDECIN

M. le Maire : informe qu'il recevra demain vendredi le docteur Pierron afin de lui proposer le renouvellement de son bail professionnel, celui-ci désirant rester sur le territoire communal.

3.7 COLLEGE

M. le Maire : informe que le premier COPIL concernant le collège se tiendra **le 1^{er} juillet à 19h00 en mairie**.

M. le Maire : indique que ce lundi s'est tenue une réunion à l'hôtel d'Agglo pour faire un point sur l'avancement des travaux du collège de Vétraz-Monthoux. La découverte d'une zone humide abritant des espèces protégées retarderait l'ouverture du collège à la rentrée 2025.

M. A. BARATAY : demande confirmation sur l'implantation du collège de Saint-Cergues, celle-ci limitant au maximum l'impact sur les zones agricoles.

M. le Maire : indique que le dernier positionnement projeté impacte nullement les zones agricoles. Seule une partie cultivée en zone Ue est touchée.

M. JM. PEUTET : demande si le SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents) peut mener une étude environnementale aux abords du chemin de la Fondue afin de préserver les zones humides.

Prendre contact avec le SM3A. DGS

M. L. RUIZ: demande si le retard de l'ouverture du collège de Vétraz-Monthoux engendrera une révision de la capacité d'accueil du collège de Saint-Cergues.

M. le Maire : répond par la négative, affirmant que les effectifs des nouveaux collèges ne dépasseront pas 700 à 800 élèves.

M. A. BARATAY : demande si, en amont du COPIL, chaque élu peut envoyer ses réflexions et interrogations sur un tel projet.

M. le Maire : valide cette proposition.

Un COPIL technique aura lieu le 29 juin au Département. Mme D. COTTET accompagnera le DST.

3.8 ViaRhôna

M. le Maire : propose de faire un point sur la ViaRhôna à la prochaine réunion de municipalité.

M. A. BARATAY : a annoté les plans transmis par Annemasse-Agglo.

Transmettre les plans annotés à chaque élu. DGS

3.9 CULTURE ET COMMUNICATION

M. le Maire : propose une commission culture et communication **le 07 juillet à 19h00 en mairie**.

4 – Délégation de signature à M. le Maire

Néant

5 – Cr éation de commissions communales

Cr éation de 10 commissions communales

Favorable à l'unanimité.

6 – Constitution de la commission « Appel d'offre te jury de concours »

Election de la liste des élus de la commission.

Liste élue à l'unanimité.

7 – Election des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communale d'Action Sociale (CCAS)

Présentation de la liste des élus qui siègeront au CCAS

Liste approuvée à l'unanimité.

8 – Election des délégués du Conseil Municipal au syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute –Savoie (SYANE)

Election des titulaires et proposition d'élection d'un suppléant.

Titulaires et suppléant élus à l'unanimité.

9 – Election des délégués du Conseil Municipal à la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR)

Election des délégués.

Titulaire et suppléant élus à l'unanimité.

10 – Bail rural parcelle ZA 3 – Tattes Dupanloup

Proposition d'élaboration d'un bail rural.

Favorable à l'unanimité.

Le bail tiendra compte d'un bâtiment à détruire sur la parcelle.

11 – Vente d'une parcelle communal à un administré

Proposition de vente d'une parcelle communale.

Favorable à l'unanimité.

Reste à définir certains termes de la vente (acquéreur(s), servitude)

12 – Cession d'une parcelle communal à Annemasse-Agglo

Régularisation à titre gratuit d'une parcelle indivis accueillant une station de relevage d'eaux usées.

Favorable à l'unanimité.

13 – Convention Brigades vertes

Signature d'une convention avec l'association.

Favorable à l'unanimité.

14 – Exonération partielle de la TLPE 2020 et non-augmentation pour 2021

Adaptation de la taxe suite à la crise sanitaire.

Favorable à l'unanimité.

15 –Taxe d'Aménagement Majorée

Revalorisation de la TA sur une zone du PLU en centre bourg.

Favorable à l'unanimité.

16 – Droit de Préemption Urbain

Complément de rédaction d'une délibération antérieure.

Favorable à l'unanimité.

17 – Ester en justice

Détermination des hypothèses.

Favorable à l'unanimité.

18 – Délégation de signature sur la partie publique d'un acte d'acquisition immobilière en la forme administrative

Délégation à Mme Danielle COTTET, 1^{ère} adjointe.
Favorable à l'unanimité.

19 – Création d'un poste de technicien territorial

Création d'un poste de technicien suite à la publication de la liste d'aptitude du CDG (Centre De Gestion).
Favorable à l'unanimité.

20 – Convention avec la Trésorerie Principale pour poursuites sur produits locaux

Convention permettant le recouvrement des impayés.
Favorable à l'unanimité.

21 – Porter à connaissance du Conseil Municipal

Néant.

22 – Questions diverses

22.1 FOND D'AIDE

M. le Maire : indique que la Région a soutenu par des fonds d'aide les entreprises, les micro-entreprises, le tourisme, l'agriculture et l'agro-alimentaire. La Région ainsi qu'Annemasse Agglo ont actionné un fond de relance avec des prêts à taux 0%.

22.2 SNCF

Le DST : a rencontré un représentant de la SNCF afin d'établir les diagnostics routiers au franchissement des passages à niveau. Le passage à niveau situé sur le sentier du Foron est désormais dans la liste des passages à niveau à automatiser. Des études seront lancées en ce sens par la SNCF.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

M. Le secrétaire de séance
M. Kris AILLAUD



M. Le Maire
M. Gabriel DOUBLET

